

DEC211853DRH

Décision portant nomination de Mme Marie BOURAOUI aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Marie BOURAOUI, assistante ingénieure, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué aux ressources pour la direction des ressources humaines du CNRS, du 10 mai 2021 au 9 mai 2022.

Sa mission a pour objet de venir en appui au service du développement social dans la mise œuvre de la politique sociale en matière de restauration collective. Pour l'exercice de cette mission, Mme Marie BOURAOUI demeure affectée à la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes.

Article 2

Du 10 mai 2021 au 9 mai 2022, Mme Marie BOURAOUI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre Limousin Poitou-Charentes.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

25/05/21

Le Président-directeur général
Antoine Petit